

Communiqué de presse

Schéma de COhérence Territoriale (SCoT) Ouverture de l'enquête publique

Le schéma de cohérence territoriale, le « SCoT », est un document de planification intercommunale qui fixe les orientations générales de l'organisation de l'espace de son territoire pour les vingt prochaines années. Le SCoT met en cohérence, pour l'ensemble des communes constituant son périmètre, les politiques publiques sectorielles d'habitat, de mobilité, de développement économique et touristique, d'implantations commerciales, de protection de l'environnement, ... le tout dans une perspective de développement durable.

Les objectifs d'un schéma de cohérence territoriale sont fixés par le code de l'urbanisme :

- Le principe d'équilibre entre développement urbain et protection des espaces naturels, agricoles et forestiers
- Le principe de renouvellement urbain
- Le principe de gestion économe des sols
- Le principe de mixité sociale
- Le principe de préservation de l'environnement.

Il s'agit donc d'un document majeur, qui façonne l'avenir d'un territoire.

Concernant notre territoire, le SCoT rassemble trois intercommunalités : la Communauté de Communes du Pays de Brisach, Colmar Agglomération et la Communauté de Communes de la Vallée de Munster. Le SCoT s'étend donc sur 66.000 hectares depuis le Rhin à l'Est jusqu'au Vosges à l'Ouest, inclut plus de 154.000 habitants et propose plus de 73.000 emplois.

Le SCoT Colmar-Rhin-Vosges (SCoTCRV) a été approuvé le 28 juin 2011. Néanmoins, une révision s'avère nécessaire pour plusieurs raisons et notamment pour intégrer les dispositions de la loi Grenelle II.

Dans ce cadre, le SCoT Colmar-Rhin-Vosges fait de nouveau l'objet d'une enquête publique, phase pendant laquelle tous les habitants du territoire concerné sont invités à consulter le document pour s'en informer et, le cas échéant, à exprimer leurs appréciations, suggestions et contre-propositions.

L'enquête publique du SCoT se déroule du 5 octobre au 7 novembre 2016.

**La permanence à Colmar (salle des objets trouvés – Hôtel de Ville) se déroulera :
le mardi 25 octobre de 14h à 16h30.**

Pour en savoir davantage ou pour consulter le SCoT en ligne : <http://www.scot-crv.fr/>

Contact presse :

Delphine Sivignon

+33 (0)3 69 99 56 21

+33 (0)6 99 02 64 33

delphine.sivignon@colmar.fr